

TOU'T PERMIS
87 Allée des commerces
47800 Saint Pardoux Isaac

TOU'T PERMIS
12 Av du General Leclerc
47200 Marmande

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'intérêt du livret d'apprentissage, l'utilisation de la fiche de suivi numérique.

Le livret d'apprentissage :

Le livret d'apprentissage est important pour le suivi et l'auto-évaluation de la formation.

Il permet à l'élève de suivre sa progression et de savoir les compétences, actuelle et futur, à valider.

Il est donné, par l'école de conduite, au plus tard lors de la première heure de conduite. Il est à compléter par l'élève avec l'accompagnement de l'enseignant.

Le livret est obligatoire à chaque heure de conduite, il est à présenter, à l'enseignant, au début de la leçon. Il est utilisé à la fin de la leçon lors du bilan pédagogique.

La fiche de suivi numérique :

La fiche de suivi numérique est plus précise que le livret d'apprentissage.

Les enseignants indiquent, à chaque leçon effectuée, les annotations sur l'apprentissage, les difficultés rencontrées, les progrès de l'élève.

Le plus grand avantage sur la fiche de suivi numérique, c'est qu'elle est accessible via l'espace personnel de l'élève.

Elle lui permet de relire les informations des enseignants.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan de compétences

Connaître et maîtriser son véhicule

Niveaux d'appréciation

Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/>
Effectuer des vérifications du véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Connaître et utiliser les commandes	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

Appréhender la route

Prendre l'information	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Adapter son allure aux circonstances	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Appliquer la réglementation	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input checked="" type="checkbox"/> 3

Partager la route avec les autres usagers

Communiquer avec les autres usagers	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input checked="" type="checkbox"/> 3
Partager la chaussée	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Maintenir les espaces de sécurité	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

Autonomie, conscience du risque

Analyse des situations	<input type="checkbox"/> 0	<input checked="" type="checkbox"/> 0,5	<input type="checkbox"/> 1
Adaptation aux situations	<input type="checkbox"/> 0	<input checked="" type="checkbox"/> 0,5	<input type="checkbox"/> 1
Conduite autonome	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0,5	<input checked="" type="checkbox"/> 1

Conduite respectueuse

Conduite économique et respectueuse de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courtoisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 0	<input checked="" type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Résultat

Total général

FAVORABLE 23

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

AUX CATEGORIE « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan de compétences		Niveaux d'appréciation				
Connaître et maîtriser son véhicule			0	1	2	
Savoir s'équiper et s'installer			0	1	2	
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes	E	0	1	2	3	
Appréhender la route						
Prendre l'information	E	0	1	2	3	
Adapter son allure aux circonstances	E	0	1	2	3	
Appliquer la réglementation	E	0	1	2	3	
Partager la route avec les autres usagers						
Communiquer avec les autres usagers	E	0	1	2	3	
Partager la chaussée	E	0	1	2	3	
Maintenir les espaces de sécurité	E	0	1	2	3	
Autonomie, conscience du risque						
Analyse des situations		0	0,5	1		
Adaptation aux situations		0	0,5	1		
Conduite autonome		0	0,5	1		
Conduite respectueuse						
Courtoisie		0	1			
Résultat						
Total général					FAVORABLE	22

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Déroulement

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** pour suivre une formation pratique de **8 heures au moins** assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal **est présent lors de la dernière séquence de la formation** (Séquence 5).

La durée de la formation à la conduite des Séquences 2 et 5 est de 6 heures au moins.

Tout dépassement de la durée totale de 8 h minimum requiert l'accord express de l'élève, de l'un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s'il est mineur.

- **Vous devez renseigner le « Questionnaire préalable à la formation » figurant dans ce livret.**
- **Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.**
- **Vous devez être en possession des équipements réglementaires.**

La formation pratique est constituée de trois phases :

- **Séquence 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.**

Durée : 30 minutes

- **Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.** Durée minimale : 1 heure

- **Séquence 3. Code de la route.** Durée : 30 minutes

- **Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.**

Durée minimale : 3 heures

- **Séquence 5. Sensibilisation aux risques.** Durée minimale : 1 heure

Avec le permis AM option cyclo. On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

Exemple attestation de formation :

ATTESTATION

de suivi de la formation du **Brevet de Sécurité Routière**
correspondant à la catégorie **AM** du permis de conduire

Cette attestation est délivrée en application de l'arrêté du 12/06/2015 modifiant l'arrêté du 08/11/2012 fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière (catégorie AM du permis de conduire).

Le titulaire de la présente attestation sera autorisé à conduire, sur le territoire national, les cyclomoteurs pendant une durée de 4 mois. Au-delà de ce délai, le conducteur doit être titulaire du brevet de sécurité routière (catégorie AM du permis de conduire).

Je soussigné :

COULEAU NICOLAS, formateur et titulaire de l'autorisation d'enseigner
A1004700050

titulaire de l'agrément N° E1204703740 obtenu le 09/06/2015 à LOT ET GARONNE

et représentant l'école de conduite :

TOU'T PERMIS
EURL TOU'T PERMIS au capital de 7000 €
"12 AVENUE DU GENERAL LECLERC 47200 MARMANDE"
Tél; 05 53 93 68 71 - 06 07 81 38 85
SIRET : 788 460 830 000 11 - TVA / FR60 788 460 830
N° AGREMENT : E1204703740 obtenu le 09 06 2015
RCS788460830 GREFFE AGEN
NAF 8553Z

ayant pour siret 788460830

Atteste que :

Monsieur M.

né le 22/01/2010 à AGEN (47) ;

demeurant à gentil lieu 47200 VIRAZEIL ;

a suivi les HUIT HEURES DE FORMATION PRATIQUE option CYCLOMOTEUR.

Fait à MARMANDE, le 1 février 2024

Signature du bénéficiaire Signature rep légal Signature titulaire de l'agrément Cachet l'établissement

Franch

[Signature]

[Signature]

TOU'T PERMIS
SARL au capital de 7000€
87 Allée des commerces
47800 ST PARDOUX ISAAC
Siret : 788 460 830 00011- NAF : 8553Z
Tél: 06.07.81 38 85 - autoecolett@outlook.fr
toutpermis.net

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

« B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Le déroulement de la formation

La formation, d'une durée de 7 heures se décompose en deux parties :

• 4 heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

A/Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge.

Les plaques : Plaques d'immatriculation, d'identification et de tare.

Le freinage des remorques

Les équipements obligatoires de la remorque :

- Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant.
- Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres.
- Le triangle de pré signalisation.

B/Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble.

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition et arrimage.

C / Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ.

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.

- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

D/Réalisation d'exercices d'attelages et de dételage

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant de départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité.

E/Réalisation d'exercice de maniabilité

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

• 3 heures en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés.

La séquence circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

En circulation l'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale.
- Les angles morts.
- Les changements de direction.
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
- L'information et la communication avec les autres usagers.
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt.
- Les trajectoires (virages, voies étroites).
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de chaque élève et notamment sur :

- Le ressenti de sa prestation.
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d'un attelage.

Attestation

À l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivre une attestation de formation.

Vous devez ensuite aller en préfecture pour faire porter la mention sur votre permis de conduire.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATEGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;

- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

À LA CATEGORIE «A2 vers A» DU PERMIS DE CONDUIRE

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PASSAGE DE LA CATÉGORIE A2 DU PERMIS DE CONDUIRE À LA CATÉGORIE A

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle s'inscrit dans une démarche " post-permis " et a notamment pour objectifs :

-d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;

-de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;

-de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

SEQUENCE 1 : théorie-durée : 2 heures

Présentation-Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité-délectabilité-vitesse-conduite et produits psychoactifs

■ Présentation

L'(es) élève (s) est (sont) amené (s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu (s) et année (s) d'obtention, nombre de km parcourus/ an, type de motocyclette (s) utilisée (s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage ...

■ Accidentalité-Vitesse-Délectabilité

-Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.

-Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.

-Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

-vitesse et perception visuelle ;

-vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;

-vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

-Explications et échanges sur la signalisation spécifique et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes : types de routes et voies de circulation autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction.

-Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ ou de chute.

■ Conduite et produits psychoactifs

-Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.

-Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.

-Les sanctions.

SEQUENCE 2 : maniabilité hors circulation-durée : 2 heures

(Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette)

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage ...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

-Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

-mouvements et positionnements du regard,

-mouvements et positionnements de la tête et du corps,

-comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices ;

-Explications et travail sur le freinage :

-utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée,

-utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante,

-explications sur le transfert des masses,

-comment s'arrêter et repartir en courbe ;

-Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

-réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

SEQUENCE 3 : circulation et clôture de la formation-durée : 3 heures

(pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée)

■ Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élève (s), principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

-La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves.

-Dans le véhicule suiveur prend (nent) place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique.

-Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. L'élève peut pratiquer la circulation inter-files dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés.

Ce bilan comprend :

-le ressenti de l'élève sur sa prestation ;

-dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;

-un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW.

■ Clôture de la formation-20 minutes :

Echanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

ATTESTATION

de suivi de la formation requise pour
l'obtention de la catégorie **A** du permis de conduire
par les titulaires de la catégorie **A2** depuis au moins 2 ans

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012
relatif à la formation pratique à la conduite des motocyclettes légères
par les titulaires de la catégorie A2 du permis de conduire.

**Le titulaire de la présente attestation ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie A
qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.**

Je soussigné :

COULEAU NICOLAS,

titulaire de l'agrément N° E1204703740 obtenu le 09/06/2015 à LOT ET GARONNE

et représentant l'école de conduite :

TOU'T PERMIS

EUURL TOU'T PERMIS au capital de 7000 €

"12 AVENUE DU GENERAL LECLERC 47200 MARMANDE"

TÉL; 05 53 93 68 71 - 06 07 81 38 85

SIRET : 788 460 830 000 11 - TVA / FR60 788 460 830

N° AGREMENT : E1204703740 obtenu le 09 06 2015

RCS788460830 GREFFE AGEN

NAF 8553Z

ayant pour siret 788460830

Atteste que :

Monsieur **M.**

né le 14/09/1989 à MARMANDE (47) ;

demeurant à 11 rue malesherbes 24000 PÉRIGUEUX ;

ayant pour N° de permis de conduire 06 02 47 10 0035 et ayant obtenu la catégorie
A2 du permis de conduire le 29/03/2021 ;

a suivi les SEPT HEURES DE FORMATION PRATIQUE requise pour l'obtention de
la catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

Fait à MARMANDE, le 19 janvier 2024

Signature du bénéficiaire



Signature du titulaire de l'agrément



Cachet l'établissement

TOU'T PERMIS

SARL au capital de 7000€

87 Allée des commerces

47800 ST PARDoux ISAAC

Siret : 788 460 830 00011- NAF : 8553Z

Tél: 06 07 81 38 85 - autoecolett@outlook.fr

toutpermis.net

DEROULEMENT DE LA FORMATION MOTO 125

7 HEURES

Mise en place pour augmenter la sécurité sur les routes, la formation de 7 heures permet :

- **Obtenir permis A1 par équivalence**

Être titulaire du permis B depuis au moins 2 ans

Les enjeux de la formation

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec la moto. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement. Cette formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Le déroulement de la formation

Elle se compose de 3 phases

- **2 heures de théorie**

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes.
- Conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route : conduire sous la pluie ou de nuit, se rendre visible auprès des autres usagers, s'équiper en vêtements protecteurs de qualité, connaître les manques d'adhérence (gravillons, ralentisseurs, peintures au sol...)
- Les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route y compris à petite vitesse.

- **2 heures de pratique hors circulation (sur plateau)**

- Prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage, etc...
- Apprendre à démarrer en toute sécurité, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement, à s'arrêter.

Le futur usager est particulièrement sensibilisé à la position sur la moto, bien positionné son regard avant de virer ou tourner, tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage et à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids.

- **3 heures de pratique en circulation**

- Être capable d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation.
- De choisir la bonne voie et de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles-morts des véhicules lourds.
- De franchir une intersection, de changer de direction et de dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration.
- De savoir négocier un virage en toute sécurité.

A l'issue de cette formation, une attestation est délivrée par l'établissement agréé.

EVALUATION DE DEPART PLANETE EVAL B

Référence: L_EVALB - TVA 20%



Rapide, simple et efficace, Planète Eval B est une évaluation en ligne proche de la réalité terrain. Réalisable en moins de 30 minutes sur un ordinateur ou une tablette, que ce soit au bureau ou en distanciel, elle permet d'évaluer vos élèves selon 5 critères : leurs profil/motivations, leur connaissance de la signalisation, leur connaissance du véhicule, leur expérience de la circulation et leurs capacités de compréhension /mémorisation.

A l'issue du processus, un volume horaire idéal de formation est indiqué, mais vous restez maître du volume horaire proposé.

Si vous souhaitez des quantités supérieures à celle proposées, merci de vous référer directement à votre conseiller commercial ou de nous contacter au 03.88.08.69.40.

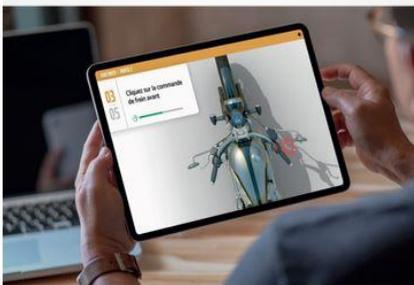
Réalisable sur ordinateur ou tablette
 Restez maître du volume horaire proposé
 Formations auto & moto
 Gain de temps



EVALUATION PERMIS A1 et A2

EVALUATION DE DEPART PLANETE EVAL A

Référence: L_EVALA - TVA 20%



Rapide, simple et efficace, Planète Eval A est une nouvelle évaluation de départ numérique proche de la réalité. Réalisable en moins de 30 minutes sur un ordinateur ou une tablette, cette évaluation peut se réaliser à l'auto-école ou en distanciel.

Elle permet d'évaluer vos élèves selon 5 critères : leurs profils, leurs motivations, leurs aptitudes physiques, leurs connaissances de l'univers moto et leurs expériences de la circulation.

À l'issue de l'évaluation, un volume horaire idéal de formation est indiqué, mais vous restez maître du volume horaire proposé.

Si vous souhaitez des quantités supérieures à celle proposées, merci de vous référer directement à votre conseiller commercial ou de nous contacter au 03.88.08.69.40.

Gain de temps
 Restez maître du volume horaire proposé
 Réalisable sur ordinateur ou tablette
 Disponible aussi en ETG

